



Droit du travail, L'essentiel pour les managers et les RH

Objectifs de formation

- Intégrer les principes fondamentaux du droit du travail dans votre management

Objectifs pédagogiques

- Connaître l'environnement juridique.

- Accompagner le parcours professionnel du salarié.
- Respecter les rythmes et durées de travail.
- Prévenir les risques.
- Maintenir le dialogue social dans l'entreprise.

Durée : 03 jours -21 heures

Présentiel : Présentielou Classe virtuelle

Tarifs :

Tarif Inter : 1690 €

Dates :

Les 06, 11, 16 Juin 2025

Prérequis

- Aucun

Public

- Managers et cadres en charge d'équipes

Programme

Se repérer dans la législation

- Se familiariser avec le Code du travail.
- Rechercher les informations juridiques.
- Conformité à la convention collective et aux accords d'entreprise.

Connaître les différents contrats de travail

- Contrat de travail à durée indéterminée (CDI) et à durée déterminée (CDD).
- Intérim, temps partiel, sous-traitance.
- Spécificités et contraintes de chaque contrat.
- La période d'essai : principe, durée, rémunération, renouvellement, rupture anticipée, fin.

Identifier les étapes clés du contrat de travail

- Modifications dans les relations de travail.
- Durée légale du travail et temps de travail effectif.
- Aménagement du temps de travail (forfait jour, horaires individualisés).
- Gestion des comportements fautifs du salarié et sanctions.

Gérer la rupture du contrat de travail

- Démission, abandon de poste, rupture conventionnelle individuelle et collective.
- Licenciement : conditions et procédure.

Évaluer les responsabilités de l'employeur et les risques

- Principes de responsabilité.
- Sanctions civiles et pénales en matière d'hygiène et de sécurité.
- Accidents de travail et de trajet.

Modalités pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Exercices d'applications construits à partir des informations transmises par le commanditaire
- Travail en sous-groupe
- Document de synthèse remis à l'issue de la formation
- Matériel : aucun

Financement

- OPCO sous conditions
 - Entreprise
 - Individuel
-

Dates et horaires

- Intra-entreprise en concertation avec l'entreprise
 - Inter-entreprises, selon planning de formation ORDIA
 - Horaires de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
-